# Séminaire du 27 septembre :

**Kinésithérapie :** Formation, exercice du métier et situation du marché de l'emploi dans la Région du Rhin supérieur

# Compétences de la Région en matière de formations sanitaires

Les Régions sont compétentes pour définir et mettre en œuvre la politique de formation du secteur sanitaire :

- élabore les schémas régionaux des formations sanitaires
- Dimensionne l'appareil de formation et définit la carte des formations ;
- finance les instituts de formations ;
- attribue des bourses aux étudiants.

# Instituts de formation en masso-kinésithérapie du Grand Est

L'Etat fixe le quota de places pour le Grand Est sur proposition de la Région qui répartit ce quota entre les 3 IFMK sur 4 sites :

- Strasbourg : 60 places
  + Antenne de Mulhouse : 20 places
- Nancy : 80 places
- Reims : 40 places

# 2 voies d'accès au métier de masseur-kiné en France

- Diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Santé après une formation dans un IFMK en France : 200 diplômés par an dans le Grand Est
- Autorisation d'exercer délivré par le Ministère de la Santé après une formation à l'étranger (UE ou hors UE) : 500 autorisations par an dans le Grand Est

# La profession en Grand Est

- 90 masseurs kinésithérapeutes pour 100 000 habitants
  *(111 en moyenne France de province)*
- 8 sur 10 exercent dans le secteur de la santé
- 57% sont des femmes
- Stabilité des effectifs depuis 2012
  *(après une hausse entre 2007 et 2012)*

**L'appareil de formation**

Entre **200 et 230** diplômés par an

- 650 étudiants
  *(toutes années de formation)*
- +77% de diplômés en 10 ans
- 99% de réussite aux examens

# Insertion professionnelle des jeunes diplômés

Collection OREF Grand Est « Sanitaire et social »

Études et analyses

L'insertion professionnelle des masseurs-kinésithérapeutes

Une photographie de l'insertion professionnelle à court terme des masseurs-kinésithérapeutes diplômés en 2017 dans le Grand Est.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION
OREF
GRAND EST

Document publié le 23/07/2018

- 6 à 9 mois après l'obtention du diplôme, 99% des diplômés ont un emploi
- 80 % d'entre-eux exercent dans le Grand Est *dont près de la moitié dans le Bas Rhin et la Meurthe et Moselle*
- 86 % sont des travailleurs indépendants
- Satisfaction vis-à-vis de l'emploi occupé
- Avis positif sur la formation suivi
  *25% de très satisfait et 52% de assez satisfait*
- 3 sur 4 envisagent de suivre une formation supplémentaires dans les trois ans
  *Thérapie manuelle, ostéopathie, kiné du sport*

# Des difficultés de recrutements

Dynamique d'emploi relativement favorable : 80 créations nettes / an entre 2012 et 2022

+

Accélération prévisible des cessations d'activités : 140 départs / an entre 2012 et 2022

**220 besoins de recrutement / an en moyenne sur la période 2012-2022**

- Plus d'une embauche sur quatre s'est révélée difficile
- 17% des offres d'emploi sont restés non pourvues pendant plus d'un an

- Rareté des candidats potentiels
- Rémunération non attractive
- Localisation non attractive

- Heures supplémentaires
- Intérim
- Recrutements par défaut

# Inadéquation Emploi / Formation ?

- Formation jugée satisfaisante par les employeurs
- 55% des employeurs jugent les effectifs de diplômés insuffisants

Près de 9 diplômés sur 10 s'installent en libéral

En augmentant le flux annuel de diplômés de 100 personnes
**→ 10 candidats potentiels supplémentaires aux offres d'emploi**

- Rémunération
- Attractivité géographique (voir répartition géographique des diplômés)
- Conditions de travail
- Obligation d'exercer un temps en structure ?

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

# La nouvelle bibliothèque emploi-formation

twitter

YouTube

Newsletter

# Difficultés pour adapter la carte des formations

- Difficulté de recrutement de cadres formateurs
- Raréfaction des lieus de stage ayant des encadrants à temps plein
- Absence de cadre réglementaire pour développer l'apprentissage

# Perspectives et impacts

- Universitarisation de la formation
- Ouverture des possibilités de doctorat en sciences de la réadaptation
- Pratiques avancées

Région **Grand Est**

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho
CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

Maison de la Région · Place Gabriel Hocquard
CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

**www.alsacechampagneardennelorraine.eu**